

Le télétravail dans la fonction publique : une chance pour les territoires

Publié le • Mis à jour le 28/07/2016 • Par [Emilie Denêtre](#) •



© Flickr by CC Bob August

Dans une note de synthèse d'une dizaine de pages, le commissariat général à la stratégie et à la prospective, France stratégie, dresse le bilan du télétravail dans la fonction publique. Si ses bienfaits (économique, environnemental, santé, etc.) sont bien connus, **la pratique peine néanmoins à réellement décoller dans l'hexagone constate France stratégie**, qui propose en outre quelques pistes de réflexion à ce sujet.

« Les trajets les plus rapides et les plus économiques sont ceux qui ne se font pas ! » assure d'emblée le service de prospection de Matignon, « mais force est de constater qu'en France, le télétravail n'a pas réellement été soutenu et reste 'sous-développé' ».

Vrai pour tous les salariés français, qui accusent donc un sérieux retard en la matière au niveau européen, mais aussi et surtout dans la fonction publique. France stratégie notant justement la difficulté d'application du décret paru le 11 février 2016.

A lire aussi :

- [Le télétravail fait lentement école dans la territoriale](#)

Le télétravail, un outil pour « ressourcer » les territoires

Avant d'établir quels sont les freins à cette pratique, pourtant si répandue chez nos voisins, France stratégie dresse la liste des apports :

- **L'environnement**

La réduction des déplacements pendulaires ont évidemment un effet sur la décongestion du trafic, la pollution et l'accidentologie. Ainsi, l'économie de CO2 réalisée par un télétravailleur moyen français sur une année équivaut à planter 144 arbres !

- **Le bien-être du salarié**

Selon des études citées dans la note, on apprend que le télétravailleur économise chaque jour 37 minutes en moyenne pour sa vie de famille, et 45 minutes de sommeil. Résultat, une réduction du stress au travail et une amélioration nette de la qualité de vie.

- **La productivité**

Mais le télétravail bénéficie également aux entreprises qui le pratiquent avec une amélioration de la qualité du travail rendu et de la productivité.

« Les externalités territoriales, sociétales et économiques sont mesurables en terme d'emplois de population, de consommation locale et de fiscalité pour les communes », tranche ainsi France stratégie qui rappelle que la Caisse des Dépôts avait justement tenté de mesurer les gains pour les collectivités et l'Etat dans un scénario à 2025 de suppression des déplacements. Résultats : près de 440M€ économisés par an... auxquels France stratégie propose de rajouter 50M€ (coût lié à l'absentéisme forcément réduit grâce au télétravail), ce qui porte le total à 500 M€ annuel !

Mais pourtant le télé-travail ne décolle pas et ce, alors qu'il pourrait potentiellement jusqu'à 50 % de la population active.

Le frein culturel... entre autres

France stratégie dresse la liste des freins connus au télétravail. « Ils sont de nature juridique et politique (mauvaise connaissance des responsabilités, ambiguïtés du cadre juridique et manque d'incitations fiscales), de nature culturelle et sociale (méconnaissance et dévalorisation sociale du télétravail, crainte de travailler plus sans contrepartie) » peut-on lire dans ce rapport.

Les freins technologiques, avec le déficit d'infrastructures de haut débit, sont aussi pointés par France stratégie, qui interroge ensuite les organisations publiques et les territoires. **Comment dans un contexte de « recherche de compétitivité et d'efficacité collective » peuvent-elles se « saisir positivement de cette mutation » du numérique en cours ?**

Les tiers-lieux comme solution pour les territoires ?

Dans une troisième partie intitulée « Quelques pistes pour inventer une ingénierie de la transformation systémique des organisations publiques territoriales », France stratégie invite tout d'abord les acteurs à dépasser « la conception datée du télétravail ou des télé-centres de première génération ».

« Il faut donc repenser le champ d'action des actifs au-delà de la frontière étroite du bureau pour intégrer la notion 'd'environnement de travail et d'activités' », détaille la note. **Les réseaux sociaux d'entreprise, les plateformes collaboratives, les logiciels de discussion instantanée, une connectivité permanente et à très haut-débit via les smartphones ou tablettes font donc partie des outils permettant la mutation. Ils sont déjà largement répandus.**

Plus difficile en revanche à mettre en œuvre, sont les transformations organisationnelles. « Au niveau managérial, les organisations publiques territoriales sont encore très centralisées et fonctionnent largement sur un mode hiérarchique pyramidal. L'introduction de méthodes managériales plus déléгатives, plus transversales et plus agiles permettent de renforcer l'autonomie des collaborateurs pour rentrer dans une logique de management par groupe d'activités », explique France stratégie.

Par ailleurs, l'agence imagine la création – à la périphérie des grandes agglomérations ou des pôles métropolitains – des « tiers-lieux d'activités ». Un maillage pertinent pour les collectivités qui permettrait aux actifs d'éviter les heures de pointe, mais aussi de travailler dans des espaces de partage et de sociabilité. En effet, le fait de se retrouver seul(e) chez soi devant son ordinateur est l'une des limites repérées du télétravail classique.

France stratégie estime enfin, qu'à l'image du bilan carbone, les collectivités aurait tout intérêt à mesurer pour elles-mêmes les « bénéfices qu'elles pourraient escompter des télé-activités ». La seule et unique manière de s'approprier pleinement cette pratique pour la faire exister sur leur territoire.

Références

- [Déplacements pendulaires, télétravail et tiers lieux d'activité : un enjeu et un outil stratégique pour ressourcer les territoires , améliorer la qualité de la vie et la productivité](#) (France stratégie)